

population ne veut pas que les régies bureaucratiques fonctionnent plus longtemps que nécessaire. Il importe cependant que l'abolition de la réglementation ait le caractère d'une retraite en bon ordre et non celui d'une débâcle effrénée.

La rareté de quelques matières premières importantes a rendu nécessaire certaines régies, mais, comme quelqu'un le disait, "la coercition est insatiable". Les régies ont semblé engendré automatiquement d'autres régies et elles se sont multipliées à un point où presque aucun aspect de notre vie n'en était exempt. Elles sont devenues presque intolérables, même si nous étions imbus de patriotisme pendant la guerre. De plus, les nouveaux régisseurs ont exercé des pouvoirs sans précédents, et cela sans aucun droit de regard de la part du Parlement. Ils étaient, à cet égard, plus libres que les ministres de la Couronne.

La population compte sur la disparition aussi rapide que possible de ces régies et de ces régisseurs. Les régies doivent prendre fin avec la disparition des pénuries, étant donné que c'était là la raison de leur existence.

Je tiens ici à m'arrêter à une régie qui soulève une vive controverse. Le Gouvernement a annoncé hier l'adoption du rationnement de la viande au Canada. Je lui demande de donner une réponse bien claire à la question suivante que se posent actuellement producteurs et consommateurs: le rationnement de la viande est-il nécessaire?

Le Gouvernement le juge-t-il nécessaire? Plusieurs personnes croient qu'il est indispensable, mais plusieurs autres estiment qu'il ne l'est pas. Nous reconnaissons tous qu'il faut fournir des vivres à la Grande-Bretagne et aux autres pays dont les populations ont grandement souffert pendant la guerre que nous venons de livrer en commun. Nous devons voir à ce que le Canada fasse sa part à cet égard. Comprenons-nous bien. Je ne connais personne qui désapprouve une telle ligne de conduite, ou qui s'oppose à l'expédition à la Grande-Bretagne et à nos Alliés de tous les approvisionnements que nous pouvons leur faire tenir.

Si le Gouvernement peut prouver la nécessité du rationnement de la viande en ce moment où normalement les régies de ce genre devraient disparaître, il nous faut chercher les causes de cet état de choses et quels en sont les responsables.

Si, pour procurer de la viande à la Grande-Bretagne, le rationnement de cette denrée s'impose aujourd'hui au Canada, il y a lieu d'en blâmer surtout le Gouvernement lui-même pour n'avoir pas su maintenir à un

niveau plus élevé la production du porc. La production du bacon au Canada cette année est très inférieure à celle de l'année dernière. Cela est imputable principalement à la politique du Gouvernement de maintenir les prix du porc si hors de proportion avec les prix de la provende que les producteurs se découragent.

Il y a environ deux ans, le Gouvernement annonçait une prime d'exportation de 15c. le boisseau pour l'orge et de 10c. pour l'avoine. Dès lors, les cultivateurs ont commencé à réduire leur production de porcs. Au lieu de donner le grain aux porcs, ils ont préféré naturellement toucher le prix fort. Plus tard, le Gouvernement a adopté une demi-mesure en faveur des éleveurs de porcs en leur accordant une prime de \$3.00 sur les porcs de catégorie A; la production des porcs a cependant continué à fléchir, par suite de la disproportion des primes attribuées respectivement aux porcs et aux céréales secondaires. Le brusque fléchissement des abatages de porcs à l'automne de 1944 a révélé les résultats définitifs de cette politique à courte vue. A l'heure actuelle, on dit que la production du porc a baissé de près du tiers, et la baisse continue.

Plusieurs, je le répète, croient que le rationnement de la viande n'est pas nécessaire, mais alors, pourquoi l'imposer? S'il est nécessaire, le Gouvernement demande au producteur et au consommateur de viande d'accepter un programme de rationnement en vue de parer à une insuffisance de production imputable, en grande partie, à une politique embrouillée et malencontreuse. Si le rationnement est nécessaire, le Gouvernement en est, dans une grande mesure, responsable.

A cet égard, j'ai deux questions à poser au Gouvernement. Quels seront les effets des mesures de rationnement pour les petits appréteurs de viande? Tous les jours nous recevons des plaintes sur les inconvénients qui en résultent pour eux et leurs clients.

Et que fait-on pour éviter les embouteillages aux grands abattoirs? Il nous arrive des plaintes au sujet des désagréments que subissent les expéditeurs et des pertes dues à la contraction par suite du retard des ventes dans quelques parcs importants.

Certaines régions de l'Ouest canadien souffrent d'une grave pénurie de provende et, à l'automne, les abattoirs seront pris d'assaut. Les petits entrepreneurs tant de l'Est que de l'Ouest disent qu'ils ne doivent pas dépasser leur contingent d'achats et c'est le cultivateur et le consommateur qui en souffrent.